

EF10 - La maîtrise des cautions et garanties bancaires

Mécanismes et approche opérationnelle - niveau I



OBJECTIFS

La problématique de la sécurisation des acheteurs et les conséquences pour l'exportateur. Le mécanisme des cautionnements et garanties : mise en place et portée des engagements. Les différentes garanties mises en place dans les contrats internationaux. Les différentes garanties. Les risques d'appel abusif et leur couverture. Les spécificités des garanties sur certaines zones. L'impact du nouveau message SWIF MT 760. Les apports d'une nouvelle ISDGP.



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Alternance de repères techniques et d'illustration par des exemples opérationnels. QCM sous forme de diapositives pour faire le point sur les éléments clés au cours de la présentation. Remise d'un support pédagogique.



PRÉREQUIS ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Être familiarisé avec l'environnement financier des ventes à l'international. Quiz en amont et en fin de formation pour évaluer le niveau et les acquis des participants.



PROGRAMME

LES RISQUES DE L'ACHETEUR DANS LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES

- Identification et chronologie des risques

LES SÛRETÉS

- Utilisation des sûretés dans le commerce international
- Les différents types de sûretés

LE CAUTIONNEMENT

- Fonctionnement
- Le caractère accessoire et subsidiaire du cautionnement

LES GARANTIES INDÉPENDANTES

- Distinction fondamentale entre cautionnement et garantie indépendante
- L'autonomie de la garantie indépendante
- La garantie à 1ère demande/la garantie documentaire
- Les modalités d'émission des garanties (directe, indirecte); La contre-garantie
- La mise en jeu des garanties
- Les URDG758, les ISDGP 814

LA LETTRE DE CRÉDIT STAND-BY

- Stand-by d'indemnisation/stand-by commerciale
- Les règles applicables (ISP 98)
- Comparatif L/C classique/stand-by
- Comparatif RUU 600 - ISP 98 - RUGD 758

DE LA SOUMISSION DANS L'APPEL D'OFFRES

À LA FIN DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES : LES GARANTIES

LES GARANTIES MISES EN PLACE

- Par l'exportateur
- Les garanties mises en place en faveur de l'exportateur

LA LETTER OF INDEMNITY

- Mise en place en faveur du transporteur
- La letter of indemnity en tant que substitut du bill of lading

LA MISE EN PLACE DES GARANTIES ET LES RAPPORTS ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS

- La relation entre : l'exportateur et la banque contre garante, la banque garante locale et le bénéficiaire
- La prise de sûretés par le banquier
- Le paiement des commissions
- La mise en jeu
- L'assurance caution risque exportateur

LA NÉGOCIATION DES PARAMÈTRES DES GARANTIES

- La rédaction des actes
- Les points essentiels à négocier
- Les pièges dans les garanties
- La relation entre les garanties et la sécurisation du paiement

LA VARIÉTÉ DES TEXTES :

APPROCHE GÉOGRAPHIQUE

- Maghreb, Proche et Moyen-Orient, Europe

LA MISE EN JEU DES GARANTIES : LES RECOURS EN CAS D'ABUS OU DE FRAUDE

- Les éléments constitutifs de la fraude ou d'un abus manifeste
- Comment limiter les risques d'abus ou de fraude ?
- Les recours possibles avant et après le paiement

CONCLUSION



04 et 05 mars 2024
14 et 15 octobre 2024



1390 €
(HT)



2 jours
14h



Cadres ou collaborateurs administratifs ou financier des entreprises exportatrices désirant s'initier ou approfondir ces instruments.



Après avoir exercé en tant que responsable export et trader dans des sociétés de négoce international, il intervient depuis plus de 20 ans comme formateur et consultant d'entreprise. C'est un spécialiste des aspects techniques de l'export, en particulier des techniques de paiement à l'international, de la gestion des risques financiers internationaux.

SE PRÉPARER EFFICACEMENT

+33(0)1 40 73 34 44
info@formatex.fr
www.formatex.fr



Les conditions générales de vente ci-après qui régissent les prestations Formatex, priment sur les conditions générales d'achat des clients.

INSCRIPTION AUX FORMATIONS EN INTER-ENTREPRISES :

L'inscription s'effectue par l'envoi du bulletin d'inscription figurant sur le site ou en annexe aux documents envoyés en PDF, dûment complétés, soit en ligne (site Formatex), soit par télécopie ou courrier. Pour chaque inscription, Formatex adresse à son client une convention de formation en deux exemplaires. L'un des exemplaires doit être retourné sans délai, signé et revêtu du cachet de l'entreprise. Une convocation individuelle est adressée au client dès confirmation du maintien de formation.

FORMATIONS EN INTRA-ENTREPRISE ET PARCOURS PERSONNALISÉ :

Les formations en intra-entreprise et coaching font l'objet d'une proposition adaptée assortie d'un devis. Elles ne peuvent être mise en œuvre que sur acceptation formelle écrite de la proposition dans son intégralité.

INFORMATION PRISE EN CHARGE OPCO :

Si le client souhaite faire prendre en charge la formation auprès de son OPCO, il doit vérifier l'éligibilité de la formation et procédera la demande avant la formation selon les délais imposés par l'OPCO. Formatex transmettra tous les documents relatifs à l'action de formation mais ne procédera pas à la subrogation de paiement.

• N° d'existence : 11755181175 - SIRET : 398 167 890 00035

La facture est émise avant ou après la formation selon qu'il s'agisse d'une formation en inter ou intra-entreprise. Elle est adressée à l'entreprise directement. Le paiement s'effectue à réception, par chèque à l'ordre de Formatex ou par virement à son compte bancaire (RIB à disposition). Formatex est assujéti à la TVA, les tarifs indiqués s'entendent donc hors taxe.

ANNULATION DU FAIT DU CLIENT :

- Pour un inter-entreprises : toute participation peut être annulée dans la mesure où Formatex en est informé (courrier, fax ou e-mail) au moins 10 jours ouvrés avant la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 50 % si l'annulation est signalée 5 jours ouvrés inclus avant le début de la formation et de 100 % si elle est reçue 3 jours ouvrés inclus avant le démarrage.
- L'annulation n'entraînera aucun frais si le participant se fait remplacer par un collaborateur de la même entreprise ayant les mêmes besoins en formation
- Pour un intra-entreprise : les conditions d'annulation diffèrent selon le format du projet. Si elles ne sont pas spécifiées dans l'offre initiale, les conditions suivantes s'appliquent : le client se réserve le droit d'annuler la formation 15 jours ouvrés avant le début de l'intervention. Passé ce délai, des indemnités correspondant à 100 % du coût de l'intervention seront dues à Formatex.

ANNULATION OU REPORT DU FAIT DE FORMATEX :

Formatex se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la formation. Dans ce cas, le client est prévenu au moins sept jours avant la date de début de la formation. Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité du fait de cette annulation ou de ce report. En revanche, les sommes versées par le client pour cette prestation lui seront remboursées dans un délai maximum de 30 jours.

RELATION CLIENT-FOURNISSEUR :

Le client s'engage à ne faire aucune proposition directe aux formateurs missionnés par Formatex et à prendre contact systématiquement avec Formatex pour toute suite éventuelle, quelle qu'elle soit.

Le client s'interdit d'utiliser ou de transmettre, même à des tiers, les coordonnées (adresse, téléphone, fax, e-mail) de l'intervenant qui ne seraient pas celles de Formatex.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

En application de la législation relative à la propriété intellectuelle (protection en matière de droit d'auteur, marque déposée), les logiciels, supports, brochures, documentations, outils, cours et tout autre document mis à la disposition du client et de son personnel sont la propriété de Formatex ou de ses donneurs de licence. En conséquence, le client s'interdit d'utiliser, de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations ou à des tiers les supports ou autres ressources pédagogiques mis à disposition sans l'autorisation expresse et écrite de Formatex ou de ses ayants droit. Les parties s'engagent à garder confidentiel les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat.

DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE :

Le contrat est régi par le droit français, à l'exception des dispositions de la Convention de Vienne de 1980. En cas de litige relatif à l'exécution du contrat, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, les tribunaux de Paris seront seuls compétents.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR : <https://www.formatex.fr/reglement-interieur-applicable-aux-stagiaires/>



FICHE D'INSCRIPTION

LA FORMATION

Intitulé : Code :
Date(s) souhaitées :
Prix :
• Prix net/participant :
• Participation du déjeuner : OUI (20€/jour) NON
Total net (en euros) :

L'ENTREPRISE

Raison sociale :
Numéro SIRET : Code NAF :
Adresse :
Ville : Code postal : Pays :
Responsable de formation : M. Mme.
Nom : Prénom : Téléphone : | | | | | |
Adresse e-mail : Fax : | | | | | |

PARTICIPANT N°1 :

M. Mme.
Nom : Prénom : Téléphone : | | | | | |
Adresse e-mail : Fax : | | | | | |
Fonction :
Adresse :
Ville : Code postal : Pays :
Besoin d'aménagement spécifique : Oui Non
La formation s'inscrit dans un projet d'entretien ou de développement des compétences de l'apprenant : Oui Non

PARTICIPANT N°2 :

M. Mme.
Nom : Prénom : Téléphone : | | | | | |
Adresse e-mail : Fax : | | | | | |
Fonction :
Adresse :
Ville : Code postal : Pays :
Besoin d'aménagement spécifique : Oui Non
La formation s'inscrit dans un projet d'entretien ou de développement des compétences de l'apprenant : Oui Non

FACTURATION/FINANCEMENT

Bon de commande : Oui Non Si oui, n° :
Adresse :
Ville : Code postal : Pays :
Ci-joint un chèque en EUR : Oui Non

Date et signature :

Je déclare avoir lu et accepté sans réserve les conditions générales de vente détaillées au recto ou accessible à l'adresse suivante www.formatex.fr/mentions-legales.html, j'atteste sur l'honneur avoir souscrit une police qui couvre tous les risques liés à ma participation aux événements FORMATEX et en particulier ma responsabilité civile. **Si financement par un OPCO, pas de subrogation de paiement.**